

<b>Titre du document</b>	Interdiction de fumer
<b>Référence</b>	AFF/IF/V-2/09/2017
<b>Base documentaire Web</b>	OUI, accès libre
<b>Support</b>	Adhésif A4
<b>Descriptif</b>	Affiche avec panneau d'interdiction sur fond d'un croquis de cigarette incandescente. Ces affiches sont à disposer à l'entrée, dans le hall et dans les zones de passage.
<b>Thème</b>	Incendie
<b>Version</b>	V2
<b>Objectifs</b>	Rappel du décret du 15 novembre 2006 qui rappelle et précise l'étendue du principe, déjà acté précédemment, d'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Ce principe s'applique à l'ensemble des entreprises depuis le 1er février 2007. A afficher sur chaque accès et entrée de sites et agences.
<b>Liste de diffusion</b>	Tous les sites Sonepar
<b>Contenu (=mots clés)</b>	Interdiction, fumer, cigarette, mégot, affiche, vapoter
<b>Source</b>	Code du Travail
<b>Où se procurer le document</b>	Sté GRAPHITO
<b>Utilisation</b>	Affichage obligatoire, de manière pérenne
<b>Archivage du document</b>	Aucun
<b>Signataires</b>	Aucun

<b>SOURCE</b> Graphito	<b>DESTINATAIRES</b> Responsable Sécurité	<b>AUTEURS</b> Mr Clausse, Mr Donnève, Mr Perramond	<b>NOMBRE DE PAGE</b> 1 / 1	<b>REFERENCE</b> AFF/IF/V-2/09/2017
---------------------------	---	---	------------------------------------	--